RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00369
Numéro SIREN : 484 749 874
Nom ou dénomination : N.E.L. DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2019 sous le numéro de dépôt 7219

Comptes annuels

Période du 01/03/2018 au 28/02/2019

NEL DISTRIBUTION

31 Rue DE NEUFCHATEL
51100 REIMS
Tél. 0326092077
Fax. 0326243617
APE : 4711D -
Siret : 48474987400026

Pour copie certifiée conforme



MAZARS

MAZARS SEM

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 Rue RENE CASSIN

51430 BEZANNES

Tél : 03 26 79 75 00 *Fax : 03 26 47 75 88*
Courriel :
Web :

Sommaire

Etats de synthèse 3
Bilan Actif 4
Bilan Passif 5
Compte de résultat 6
Compte de résultat (suite) 7
Annexe 9
Règles et méthodes comptables 10
Notes sur le bilan 12
Notes sur le compte de résultat 17
Autres informations 18

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2019	Net 28/02/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	300 000		300 000	300 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	490 253	229 418	260 835	298 756
Autres immobilisations corporelles	676 156	408 090	268 066	316 106
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 841		28 841	28 263
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 495 250**	**637 508**	**857 742**	**943 124**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	486 879		486 879	547 619
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 882		5 882	5 676
Autres créances	171 899		171 899	200 837
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	221 864		221 864	318 846
Charges constatées d'avance (3)	23 974		23 974	19 632
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**910 497**		**910 497**	**1 092 610**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 405 747**	**637 508**	**1 768 239**	**2 035 734**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	28/02/2019	28/02/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	143 000	143 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	281 949	
Report à nouveau		376 032
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-4 275**	**-94 083**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**442 674**	**446 949**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	473 715	558 042
Emprunts et dettes financières diverses (3)	198 391	254 904
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	527 671	601 831
Dettes fiscales et sociales	105 200	148 300
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 596	2 578
Autres dettes	1 770	5 910
Produits constatés d'avance (1)	17 222	17 222
TOTAL DETTES	**1 325 566**	**1 588 785**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 768 239**	**2 035 734**
(1) Dont à plus d'un an (a)	388 839	473 715
(1) Dont à moins d'un an (a)	936 727	1 115 071
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	28/02/2019	28/02/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	6 900 945	6 660 715
Production vendue (biens)	607 351	573 069
Production vendue (services)	14 606	14 403
Chiffre d'affaires net	**7 522 902**	**7 248 186**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	8 400	14 972
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**7 531 302**	**7 263 158**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	6 125 229	6 047 894
Variations de stock	60 740	-57 423
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	689 436	641 123
Impôts, taxes et versements assimilés	39 774	40 869
Salaires et traitements	479 841	494 058
Charges sociales	118 828	122 503
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	90 008	83 817
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	7 048	887
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**7 610 904**	**7 373 727**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-79 602**	**-110 569**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	81	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**81**	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 309	2 966
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	**3 309**	**2 966**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-3 229**	**-2 966**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**-82 830**	**-113 535**

Compte de résultat (suite)

	28/02/2019	28/02/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	81 438	52 117
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**81 438**	**52 117**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 883	1 516
Sur opérations en capital		31 150
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**2 883**	**32 665**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**78 555**	**19 452**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**7 612 820**	**7 315 275**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**7 617 096**	**7 409 359**
BENEFICE OU PERTE	**-4 275**	**-94 083**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	2 571	2 571
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : NEL DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2019, dont le total est de 1 768 239 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 275 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2018 au 28/02/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels au 28/02/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 24 183 Euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 24 183 Euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	300 000			300 000
Immobilisations corporelles	1 162 362	4 047		1 166 409
Immobilisations financières	28 263	578		28 841
Total	**1 490 625**	**4 625**		**1 495 250**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	547 500	90 008		637 508
Immobilisations financières				
Total	**547 500**	**90 008**		**637 508**
ACTIF NET	**943 124**			**857 742**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 047	578	4 625
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**4 047**	**578**	**4 625**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	28/02/2019
Éléments achetés Éléments réévalués Éléments reçus en apport	300 000
Total	**300 000**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 230 595 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	28 841		28 841
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 882	5 882	
Autres	171 899	171 899	
Charges constatées d'avance	23 974	23 974	
Total	**230 595**	**201 754**	**28 841**

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	9 280
Total	**9 280**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 Euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 000	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 325 566 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	473 715	84 876	345 071	43 768
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	198 391	198 391		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	527 671	527 671		
Dettes fiscales et sociales	105 200	105 200		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 596	1 596		
Autres dettes (**)	1 770	1 770		
Produits constatés d'avance	17 222	17 222		
Total	**1 325 566**	**936 727**	**345 071**	**43 768**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	84 327			
(**) Dont envers Groupe et associés	197 758			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	33 026
DETTES PR POUR CONGES A PAYER	45 589
PROV 13 MOIS	4 935
CHARGES SOCIALES S/PROV.CONGES	13 358
CHARGES SOCIALES S/PROV 13EME MOIS	3 739
AIDE A LA CONSTRUCTION	2 479
ETAT-CHARGES A PAYER	1 450
CFE	2 854
CVAE	8 947
TAXE FONCIERE	5 643
FORMATION CONTINUE	724
DIVERS CHARGES A PAYER	986
Total	**123 728**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	18 803		
ASSURANCE MULTISQUE PAYEE D,AV	5 022		
AUTRES ASSURANCES PAYEES D AVA	148		
Total	**23 974**		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	17 222		
Total	**17 222**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	607 351		607 351
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	6 900 945		6 900 945
Produits des activités annexes	14 606		14 606
TOTAL	**7 522 902**		**7 522 902**

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	5 481
Engagements de crédit-bail immobilier	
Montant emprunt restant dû	558 042
frais accessoires	90 000
Autres engagements donnés	**648 042**
Total	**653 522**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Nantissement sur le fonds de commerce pour les 600k€ + 90k€ pour les frais accessoires

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 38 978 Euros

Conformément à la conventiuon collective, l'indemnité de départ en retraite est fixée à:
- 2/20ème de mois de salaire pour une ancienneté de 1 à 10ans
- 3/20ème au delà de 10 ans dans la limite maximum de 4 mois

La valorisation effectuée au 28/02/2019 est établie sur la base de l'effectif âgé de plus de 50 ans soit 7 personnes, ce qui correspond à une indemnité de 29679.67€ à laquelle s'ajoute 9298.64€ de charges patronales.

Cette indemnité a fait l'objet d'un contrat d'assurance auprès du CIC à hauteur de 5465.25€, comptabilisés à l'acitf du bilan.

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

N.E.L. DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 31 rue de Neufchâtel, 51100 REIMS
484 749 874 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 AOUT 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

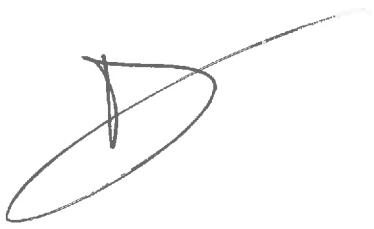
L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 28 février 2019 s'élevant à -4 275,33 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 277 673,69 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 août 2019

Cette résolution est adoptée par 2000 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Présidente
M. Pascal DEHU
Société MONT-MARKET



A.C.R. - A.D.C.
Cabinet PIERQUIN
EXPERTISE-COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
S.A.S. au Capital de 294.400 Euros

Siège Social et Bureau
18, rue Edmond Pierrot
WARCQ
08000 Charleville-Mézières
Tél. 03 24 59 70 50
Fax 03 24 56 12 59
E-mail :
cabinet.pierquin@cabinet-pierquin.com
Site internet :
www.cabinet-pierquin.com

"N.E.L. DISTRIBUTION"

Société par actions simplifiée
au Capital de 20.000 Euros

Siège Social
31, rue de Neufchâtel
51100 REIMS

R.C.S. REIMS
SIRET : 484.749.874.00026
CODE APE : 4711D

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR

LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2018/2019
(Du 1er Mars 2018 au 28 Février 2019)

membre du réseau absoluce
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région d'Amiens
Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Reims
SIRET 351.532.528.00046 - APE 6920Z - RCS Sedan - TVA intracommunautaire FR 16.351.532.528
Souscripteur des assurances professionnelles dans les conditions prévues par l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 et du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expert-comptable ainsi que de l'article R.822-70 du code de commerce relatif à l'exercice de l'activité de commissaire aux comptes

A.C.R. - A.D.C.
Cabinet PIERQUIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 Février 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « N.E.L. DISTRIBUTION » relatifs à l'exercice clos le 28 Février 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Mars 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.../...

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les postes comptables relatifs aux immobilisations, aux stocks, aux clients/ventes et aux fournisseurs/achats.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

.../...

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

.../...

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies
dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Warcq,
Le 12 Août 2019

Le Commissaire aux Comptes,
Jean-Bernard PIERQUIN :

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2019	Net 28/02/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	300 000		300 000	300 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	490 253	229 418	260 835	298 756
Autres immobilisations corporelles	676 156	408 090	268 066	316 106
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 841		28 841	28 263
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 495 250**	**637 508**	**857 742**	**943 124**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	486 879		486 879	547 619
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 882		5 882	5 676
Autres créances	171 899		171 899	200 837
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	221 864		221 864	318 846
Charges constatées d'avance (3)	23 974		23 974	19 632
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**910 497**		**910 497**	**1 092 610**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 405 747**	**637 508**	**1 768 239**	**2 035 734**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

	28/02/2019	28/02/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	143 000	143 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	281 949	
Report à nouveau		376 032
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-4 275	-94 083
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**442 674**	**446 949**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	473 715	558 042
Emprunts et dettes financières diverses (3)	198 391	254 904
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	527 671	601 831
Dettes fiscales et sociales	105 200	148 300
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 596	2 578
Autres dettes	1 770	5 910
Produits constatés d'avance (1)	17 222	17 222
TOTAL DETTES	**1 325 566**	**1 588 785**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 768 239**	**2 035 734**
(1) Dont à plus d'un an (a)	388 839	473 715
(1) Dont à moins d'un an (a)	936 727	1 115 071
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	28/02/2019	28/02/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	6 900 945	6 660 715
Production vendue (biens)	607 351	573 069
Production vendue (services)	14 606	14 403
Chiffre d'affaires net	**7 522 902**	**7 248 186**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	8 400	14 972
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**7 531 302**	**7 263 158**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	6 125 229	6 047 894
Variations de stock	60 740	-57 423
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	689 436	641 123
Impôts, taxes et versements assimilés	39 774	40 869
Salaires et traitements	479 841	494 058
Charges sociales	118 828	122 503
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	90 008	83 817
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	7 048	887
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**7 610 904**	**7 373 727**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-79 602**	**-110 569**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	81	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**81**	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 309	2 966
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	**3 309**	**2 966**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-3 229**	**-2 966**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**-82 830**	**-113 535**

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat (suite)

	28/02/2019	28/02/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	81 438	52 117
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**81 438**	**52 117**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 883	1 516
Sur opérations en capital		31 150
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**2 883**	**32 665**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**78 555**	**19 452**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**7 612 820**	**7 315 275**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**7 617 096**	**7 409 359**
BENEFICE OU PERTE	**-4 275**	**-94 083**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	2 571	2 571
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Annexe

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : NEL DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2019, dont le total est de 1 768 239 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 275 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2018 au 28/02/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels au 28/02/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 24 183 Euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 24 183 Euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	300 000			300 000
Immobilisations corporelles	1 162 362	4 047		1 166 409
Immobilisations financières	28 263	578		28 841
Total	**1 490 625**	**4 625**		**1 495 250**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	547 500	90 008		637 508
Immobilisations financières				
Total	**547 500**	**90 008**		**637 508**
ACTIF NET	**943 124**			**857 742**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 047	578	4 625
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**4 047**	**578**	**4 625**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	28/02/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	300 000
Éléments reçus en apport	
Total	**300 000**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 230 595 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	28 841		28 841
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 882	5 882	
Autres	171 899	171 899	
Charges constatées d'avance	23 974	23 974	
Total	**230 595**	**201 754**	**28 841**

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	9 280
Total	**9 280**

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 Euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 000	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 325 566 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	473 715	84 876	345 071	43 768
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	198 391	198 391		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	527 671	527 671		
Dettes fiscales et sociales	105 200	105 200		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 596	1 596		
Autres dettes (**)	1 770	1 770		
Produits constatés d'avance	17 222	17 222		
Total	**1 325 566**	**936 727**	**345 071**	**43 768**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	84 327			
(**) Dont envers Groupe et associés	197 758			

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	33 026
DETTES PR POUR CONGES A PAYER	45 589
PROV 13 MOIS	4 935
CHARGES SOCIALES S/PROV.CONGES	13 358
CHARGES SOCIALES S/PROV 13EME MOIS	3 739
AIDE A LA CONSTRUCTION	2 479
ETAT-CHARGES A PAYER	1 450
CFE	2 854
CVAE	8 947
TAXE FONCIERE	5 643
FORMATION CONTINUE	724
DIVERS CHARGES A PAYER	986
Total	**123 728**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	18 803		
ASSURANCE MULTISQUE PAYEE D,AV	5 022		
AUTRES ASSURANCES PAYEES D AVA	148		
Total	**23 974**		

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	17 222		
Total	**17 222**		

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	607 351		607 351
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	6 900 945		6 900 945
	14 606		14 606
TOTAL	7 522 902		7 522 902

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	5 481
Montant emprunt restant dû frais accessoires **Autres engagements donnés**	473 715 90 000
Total	**563 715**
Dont concernant : **Les dirigeants** **Les filiales** **Les participations** **Les autres entreprises liées** **Engagements assortis de sûretés réelles**	**569 196**

Nantissement sur le fonds de commerce pour les 600k€ + 90k€ pour les frais accessoires

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 38 978 Euros

Conformément à la convention collective, l'indemnité de départ en retraite est fixée à:
- 2/20ème de mois de salaire pour une ancienneté de 1 à 10ans
- 3/20ème au delà de 10 ans dans la limite maximum de 4 mois

La valorisation effectuée au 28/02/2019 est établie sur la base de l'effectif âgé de plus de 50 ans soit 7 personnes, ce qui correspond à une indemnité de 29679.67€ à laquelle s'ajoute 9298.64€ de charges patronales.

Cette indemnité a fait l'objet d'un contrat d'assurance auprès du CIC à hauteur de 5465.25€, comptabilisés à l'actif du bilan.

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes